



Animaux domestiques

Toute personne qui détient un animal domestique doit respecter différentes règles. Ainsi, certaines espèces animales ne peuvent pas être gardées en appartement. Les détenteurs de chiens doivent payer une taxe pour chien.

Avoir des animaux domestiques

Dans un appartement de location, les petits animaux de compagnie tels que des cochons d'Inde, les hamsters, les canaris ou les poissons sont admis. En revanche, il se peut que le contrat de bail interdise la garde d'animaux plus grands (y compris les chats ou les chiens de petite taille). Le bailleur peut également interdire des animaux bruyants ou dangereux. Par ailleurs, les détenteurs d'animaux doivent se conformer aux lois sur la protection des animaux. Pour certaines espèces, il n'est pas possible de garder un animal seul (p. ex. les lapins). Il y a aussi des exigences minimales concernant la taille et l'équipement de la cage. Plusieurs espèces d'animaux (animaux exotiques) n'ont pas le droit d'entrer en Suisse. Pour d'autres, il est nécessaire d'obtenir une autorisation spéciale de l'office vétérinaire.

Chiens

Dans le canton de Berne, il existe une réglementation spéciale pour les chiens, dans laquelle les devoirs des détenteurs de chiens sont indiqués. Le vétérinaire se tient à disposition pour tout renseignement.

- Tous les chiens en Suisse doivent être munis d'une puce électronique et enregistrés dans la banque de données AMICUS. Le chien reçoit un passeport pour animaux de compagnie, qui est nécessaire lorsqu'on souhaite voyager avec l'animal dans les États de l'Union européenne.
- Les chiens doivent être enregistrés dans la commune de domicile. Une taxe annuelle doit être payée pour chaque chien. En outre, il est obligatoire pour chaque propriétaire de chien de posséder une assurance responsabilité civile.
- Tous les détenteurs de chiens doivent ramasser les excréments de leur animal et les débarrasser. Celui qui ne le fait pas est amendable.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-bern.ch/fr/bon-a-savoir/animaux-domestiques